La société civile dans la revendication de la démocratie en Afrique : Cas du Burkina Faso

C'est le thème d'un atelier organisé par la conférence des OING accréditées auprès des instances de la Francophonie. L'atelier qui a eu lieu le 30 novembre 2014 a été modéré par le président du comité de suivi de la conférence, M. Roger FERRARI, président d'honneur du CSFEF. Quatre intervenants ont animé l'atelier : Mme Aoua Carole BAMBARA, présidente de la Mission C de la conférence des OING ; M. Paul NSAPU, Secrétaire Général de la FIDH pour l'Afrique; M. Mamadou Mignane DIOUF, président du Forum Social sénégalais et Maitre François CANTIER, Fondateur d'Avocats Sans Frontières (ASF), président de la mission B de la conférence des OING. La mission B regroupe les OING qui travaillent sur les droits de l'Homme, la paix et la démocratie. La Mission C regroupe les OING qui ont pour centre d'intérêt l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche.

Honneur au Burkina Faso

Le vent nouveau de démocratie qui souffle sur le Burkina Faso depuis le soulèvement populaire des 30 et 31 octobre 2014 ne laisse pas indifférents les acteurs sociaux de la Francophonie. En marge du Sommet de la Francophonie de Dakar, la conférence des OING a tenu à célébrer l'action spectaculaire et hautement démocratique des burkinabè, un mois après les évènements qui ont conduit au changement politique, et ce, pour rendre un vibrant hommage aux valeureux Hommes Intègres qui ont donné de véritables leçons de démocratie au monde, particulièrement aux chefs d'Etats Africains. Dans leurs propos, les intervenants se sont tour à tour exprimé sur la confiscation du pouvoir, les crimes de sang, les visions futures des OING et OSC de l'espace francophone; la contribution possible de l'OIF, etc. Les participants à l'atelier ont aussi eu la parole pour s'exprimer.

La première intervenante, Mme Aoua Carole BAMBARA a d'abord laissé parler les images en présentant deux extraits de films de droit libre TV: un extrait sur la journée du 31 octobre 2014 et le témoignage d'un des acteurs. Le film a retracé le courage, la détermination, la bravoure du peuple mais aussi la réponse violente des forces de l'ordre aux manifestants, par les armes à feu. Le témoignage a été celui de M. Lassina Sawadogo qui a reconnu l'engagement des jeunes et qui a parlé des Héros, les dignes fils et filles du pays qui ont payé le prix fort: leurs vies. Répondant à une question sur sa bravoure, il a répondu que « beaucoup de jeunes burkinabè, des millions de jeunes burkinabè ont fait autant, sinon plus que moi ce jour-là… beaucoup ont perdu leur vie, c'est eux les héros de notre révolution, Il y en a qui sont toujours à l'hôpital parce qu'ils ont affronté de vrais

balles. C'est la jeunesse burkinabè qui a été héroïque, qui a été très vaillante, c'est la jeunesse burkinabè qui doit être magnifiée ».

A l'issue de la séance de présentation des images à la fois émouvantes et écœurantes, Mme Aoua Carole BAMBARA a demandé une minute de silence à l'assemblée, afin d'honorer la mémoire des Héros du peuple qui ont payé de leurs vies pour que la démocratie triomphe au pays des Hommes Intègres. Elle a ensuite fait cas des centaines de blessés qui recouvrent peu à peu la santé et a formulé des vœux de prompt rétablissement à leur endroit. Elle a ensuite fait un bref aperçu de l'évolution de la situation politique du Burkina Faso. Elle a parlé des actions de la société civile burkinabè en insistant sur les signaux forts lancés au président Blaise Compaoré. « Parmi ces signaux, il y a l'appel de l'église catholique, les conseils de grands chefs coutumiers et traditionnels dont Sa Majesté Moogh Naaba Baongho, les rappels à l'ordre des opposants politiques ; les émissions radiophoniques d'interpellation, les chants engagés de certains membres du Balai Citoyen, dont Sams'K le Jah et Smokey. Elle a aussi fait cas des critiques des internautes dans les forums des sites Internet de médias, sur les réseaux sociaux et le signal fort des femmes qui ont marché le 28 octobre 2014, armées de spatules, pour dire non à la modification de l'article 37 de la Constitution, bien que la marche ait été interdite par le Maire de Ouagadougou, etc. ». Elle s'est appesantie sur la symbolique de la spatule. « La symbolique de la spatule dans les traditions des ethnies du Burkina Faso est très significative. La spatule parle. Brandie comme moyen de défense par une femme, elle exprime la gravité de l'heure. Utilisée pour menacer un homme, elle appelle à la tempérance, à la pondération, à la sagesse, à la discipline, à l'arrêt de la violence, au recule sinon à la fuite, jambes au cou, pour éviter le coup qui, dit-on, ôte la virilité, la puissance». Malgré ce dernier signal, « le refus d'entendre a forcé l'ajout au vase, de la goutte d'eau qui l'a fait déborder: l'internement des députés du CDP à l'hôtel Azalai pour faciliter leur accès à l'Assemblée Nationale afin de réviser la Constitution malgré tout, sur des calculs et des rapports qui ont dû convaincre le chef de l'Etat que le peuple était conquis. Contre toute attente, le même peuple a prouvé que le pouvoir lui appartenait ainsi que la victoire». « Le cas du Burkina Faso fera certainement cas d'école en Afrique » a-t-elle ajouté, « … mais, il faudrait que les acteurs sociaux d'ailleurs fassent attention car le cas du Burkina est un cas spécifique. Les burkinabè ont une culture démocratique, une maturité démocratique et une assez grande liberté d'expression qui permettaient et permettent encore à la société civile de critiquer le président de la république sans être trop inquiétée, ce qui n'est pas encore le cas partout en Afrique». « Grâce à la cohabitation pacifique des composantes du peuple burkinabè, grâce à la solidarité dans la prière ….., le Burkina Faso est un pays béni de Dieu et le peuple burkinabè, un peuple épris de paix, accueillant, tolérant, ouvert, digne et fière, a la grâce divine d'une résilience inégalée qui a permis et permet de supporter toutes sortes d'aléas, naturels ou non et toutes sortes d'injustices. D'ordinaire pacifique, le peuple et surtout sa frange jeune a eu marre de sa gouvernance et s'est exprimé de manière citoyenne mais efficace et

rapide. Moins d'une semaine a suffi pour défaire un régime, faire retomber la pression grâce à l'aide de l'armée, nettoyer les rues et reprendre le cours normal de la vie….. », a-t-elle ajouté. Mme BAMBARA a appelé la société civile africaine qui s'inspire du cas burkinabè à le faire avec intelligence, et surtout à mieux s'organiser en plaçant l'intérêt général au dessus des intérêts particuliers : « Les ardeurs des acteurs sociaux doivent être canalisées pour éviter les débordements, les règlements de compte, les appétences et velléités individualistes du pouvoir qui conduisent à des divisions au sein des OSC, comme cela a été le cas avec la mise en place du Conseil National de Transition au Burkina Faso». Elle a conclu en appelant la société civile burkinabè à soutenir avec véhémence et droiture la transition conduite par le Président Kafando et son équipe.

Le deuxième intervenant, M. Paul NSAPU

M. NSAPU a fait l'économie des actions de la FIDH sur le continent africain, notamment au Burkina Faso. Pour lui, « ce qui est arrivé au Burkina Faso aura encore plus d'impact sur d'autres pays dans le contexte actuel où des présidents tiennent absolument à rempiler après plusieurs mandats et malgré l'appel du Président Obama ». Il a aussi fait état de la campagne titrée « Mon vote doit compter » lancée par le FIDH à la demande d'OSC africaines, au cours du sommet Etats Unies d'Amérique – Afrique au début du mois d'août. Les deux objectifs principaux de la campagne sont de créer une coalition pour revendiquer les droits des électeurs et, mobiliser les africains pour qu'à chaque période électorale, une information vraie sur la situation du pays soit accessible aux populations. Le FIDH, dira t-il, fait le suivi sur le terrain et fait une analyse des progrès pour éviter que la révolution du peuple burkinabè ne soit récupérée. L'expérience, a-t-il ajouté, a montré qu'après des mouvements populaires sous d'autres cieux, « des pseudos structures, des pseudos politiciens se sont convertis en démocrates sans pourtant y croire et ont récupéré, à leurs profits, les gains acquis par le peuple». Dans la perspective des élections électorales en Afrique en 2015, « la FIDH travaille à décourager les chefs d'Etats qui veulent changer les constitutions pour se maintenir au pouvoir. La FIDH a demandé au président Hollande de lâcher complètement les dictateurs qui veulent changer les constitutions pour se cramponner au pouvoir et l'a appelé à se mettre aux cotés des peuples africains car c'est surtout dans les pays membres de la francophonie que les problèmes de tripatouillage des constitutions et des lois électorales persistent », a dit M. NSAPU. Le SG de la FIDH pour l'Afrique a par ailleurs recommandé à la conférence des OING d'organiser le plus rapidement possible des assises de la société civile africaine pour échanger, mutualiser les expériences réussies et se doter de visions collectives.

Le troisième intervenant, M. Mamadou Mignane DIOUF, coordonnateur du Forum Social Mondial au Sénégal a présenté une perspective historique de la révolution d'octobre au Burkina Faso et ce, en tant qu'acteur du mouvement social africain. Il s'est référé au 15 octobre 1987 quand à 16h il apprenait par RFI en même temps que ses camarades activistes de gauche qui tenaient une réunion, l'assassinat du Président Thomas SANKARA : « nous nous activions alors sur comment consolider le panafricanisme tel que véhiculé par SANKARA et surtout sur un projet de création d'une chaine de dynamiques panafricaniste sous régionale avec comme leader le Président SANKARA, projet lancé deux mois auparavant à travers l'union africaine de la jeunesse Thomas SANKARA (UJAS) dont je suis membre fondateur ». Pour M. Mamadou Mignane DIOUF, « ce qui est arrivé au Burkina Faso les 30 et 31 octobre trouve ses origines dans la journée du 15 octobre 1987 avec un processus de maturation qui a permis au peuple burkinabè, notamment à une génération de jeunes qui a pu s'allaiter à la mamelle de la démocratie sur les racines laissées par SANKARA». Rappelant l'histoire récente de la démocratie au Sénégal, il a parlé des actions de terrain menées par des activistes comme Alioune TINE, coordonnateur de la RADHO, les actions des mouvements citoyens comme « Y'en a marre », le mouvement du 23 juin (M23), l'engagement des jeunes avec la culture de la musique, la défection de quelques députés du camp présidentiel juste avant le vote de la révision de la constitution, etc., qui ont permis au peuple sénégalais de gagner une bataille de la démocratie. Pour M. DIOUF, « les ressemblances des dynamiques citoyennes s'expliquent aussi par les ressemblances des dynamiques de gouvernance et de mal-gouvernance au niveau du continent africain ». Les dynamiques citoyennes ont été renforcées par les médias et les nouveaux outils de communication selon lui: « L'histoire se fait par les peuples et à l'heure de la cybernétique avec ses inforoutes, on ne peut plus rien cacher à ces peuples… ». Pour lui, imbus de la conférence de la Baule, des conférences nationales, conscients de leurs droits, de leurs devoirs et de leurs rôles, les jeunes ont du courage de prendre des positions et, au Burkina Faso, ils ont obtenu gain de cause. « La dynamique des mouvements sociaux est irréversible aujourd'hui sur le continent africain » a-t-il ajouté. Il a dit préférer l'appellation ' mouvement social citoyen' à celui de 'société civile' car, « … la société civile est aujourd'hui galvaudée en Afrique, beaucoup galvaudée par des récupérateurs, par des politiciens reconvertis parce qu'ils ont perdu le pouvoir, par de vieux loups qui veulent devenir des hyènes aujourd'hui, j'aime parler plutôt de mouvement social citoyen de femmes, de jeunes, des musiciens, de paysans, de pécheurs, d'étudiants qui auront compris que les pays ne peuvent plus être gouvernés comme ils le sont maintenant ». Sur les leçons à tirer du cas du Burkina Faso, M. DIOUF dira que « Les leçons du Burkina s'imposent d'elles-mêmes et les chefs d'Etats doivent s'inspirer du cas burkinabè et ne pas écouter leurs cours ou leur cours courtisanes qui s'imposent à eux, les induisent en erreurs en leur faisant croire qu'en vérité tout va bien et que le peuple est bien soumis, juste pour des intérêts personnels. Certains proches de Blaise Compaoré lui ont certainement fait croire que tout va aller bien … ». M. DIOUF a rappelé aussi l'exemplarité du Président Mandela, qui, après une longue lutte

puis une élection présidentielle et un mandat, a cédé le pouvoir pour la continuité démocratique. M. DIOUF a appelé les gouvernants à la sagesse car «la leçon du Sénégal et la leçon du Burkina mises ensemble vont irréfutablement créer une dynamique sur le continent africain que personne ne pourra arrêter». Il a aussi appelé les acteurs à la coopération et, à une complémentarité entre ceux qui gouvernent et ceux qui ne gouvernent pas, mais participent à la gouvernance, c'est-à-dire les acteurs non étatiques reconnus et actifs. Pour véritablement gouverner sur des bases solides, M. DIOUF a recommandé que les gouvernants commanditent des analyses et des audits auprès des mouvements sociaux et des OING qui ont une vision large et documentée de leurs domaines d'intervention.

Le quatrième intervenant, Maitre CANTIER

Maitre CANTIER, en tant que citoyen français n'a pas voulu donner des leçons en « sachant que c'est sur le continent européen qu'a été commis le plus grand génocide du XXe siècle, sans oublier les dérives et les horreurs du colonialisme, du néo-colonialisme» a-t-il dit. Il a donc parlé des constats fait par Avocats Sans Frontières (ASF) par rapport à la gouvernance en Afrique et aux dénis de droit. Il a parlé des condamnations arbitraires d'activistes de la société civile, des assassinats et de la revendication légitime de justice et de démocratie par les composantes des sociétés africaines. Selon Maitre CANTIER, ASF a, en 2012, juste après les Printemps arabes, dit que les chefs d'Etats seront avisés d'écouter la société civile et les citoyens des mouvements sociaux. Il a réaffirmé que ASF continue de dénoncer les violations des droits de l'Homme, les violations des processus démocratiques, les violations des droits économiques, éducatifs, sociaux fondamentaux, bien que les oreilles attentives se fassent rares. « Nous répétons toujours la même chose mais nous sommes peu écoutés, nous insistons mais nous avons l'impression de prêcher dans le désert. Finalement les peuples font leurs révolutions, souvent en dehors des partis politiques …, dans la rue comme cela s'est passé au Burkina Faso et je dis encore bravo au peuple burkinabè. Les citoyens ne sont pas tous dans la conquête du pouvoir, ils sont dans leur vie quotidienne et ce qu'ils veulent, c'est que leurs droits soient respectés, que leur dignité soit respectée. Accompagner la lutte, c'est notre combat dans la Francophonie. Nous travaillons pour que les droits fondamentaux des citoyens, notamment, le droit à la paix, à la démocratie soient reconnus et pratiquée partout …». Maitre CANTIER a terminé son propos en invitant la société civile africaine à plus de mobilisation pour faire face aux « régimes politiques dont la colonne vertébrale est le crime, le crime de corruption, le crime d'assassinat et qui règnent par la terreur au détriment de leurs peuples.»

Les échanges

Les participants à l'atelier ont plus contribué que posé des questions. La limitation des mandats présidentiels a été réclamée. Selon B. N, « La limitation des mandats présidentiels en Afrique, est aujourd'hui enjeu majeur. C'est un combat qu'il faudrait mener pour pouvoir l'inscrire dans une charte de l'Union Africaine et l'appliquer, de la même manière que cette organisation a été obligée de ne plus accueillir en son sein des présidents parvenus au pouvoir par coup d'Etat. Il faut qu'on fasse l'économie des manifestions avec des morts quand il s'agit de la transmission du pouvoir dans les pays africains». Maitre A. N a fustigé l'Union Africaine : « J'ai senti de l'hypocrisie notamment de la part l'Union Africaine. Le projet de Blaise Compaoré était connu depuis des mois, celui de Yayi BONI est connu, celui du président de RDC est connu, et ceux de bien d'autres présidents africains ; mais l'Union Africaine ne dit rien. Maintenant le peuple burkinabè se bat de lui-même et par lui-même et le lendemain l'Union Africaine vient récupérer ce mouvement et donne même un ultimatum aux nouveaux dirigeants. Je pense que ça a été la plus grande offense…». Pour F. G., juriste et homme de droit, avoir une Conférence des OING est une chance à saisir pour agir « C'est à nous d'être la caisse de résonnance. Nous devons nous exprimer davantage ».

Le président de la conférence des OING, M. Roger FERRARI, modérateur de l'atelier a promis, à la demande des participants de donner suite aux échanges.

Des reconnaissances et éloges exprimés entre autre comme suit : « Le Burkina Faso est le miroir politique de l'Afrique aujourd'hui », « vous nous inspirez », « vive le vaillant et exemplaire peuple burkinabè» etc. ont ragaillardi et empli de fierté les quelques participants du Burkina Faso aux activités du Village de la Francophonie, fierté d'être Burkinabè ; une fierté qui est aussi un lourd héritage à porter avec intégrité pour honorer continuellement la mémoire de tous les martyrs au Burkina Faso et dans le monde.

A. Carole BAMBARA CONGO

Présidente Mission C

Comité de suivi de la conférence des OING/OIF